

# Aperçu des assurances pour la Visa Platinum

Sommes d'assurance en CHF par événement<sup>1</sup>

Valable à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022

Inclus  
dans la  
cotisation  
annuelle

## Voyager en toute sécurité.



**Assurance contre les accidents avec un moyen de transport** Décès ou invalidité  
1 000 000.– / monde entier / 60% payé par carte



**Frais de recherche et de sauvetage**  
60 000.– / monde entier



**Assurance d'annulation de voyage**  
40 000.– / monde entier / 60% payé par carte



**Assurance d'interruption de voyage**  
30 000.– / monde entier / 60% payé par carte



**Assistance médicale durant le voyage**  
Retour et rapatriement sans limite / frais de guérison<sup>2</sup>  
500 000.– / étranger / voyage de 90 jours max.



**Assurance en cas de retard d'acheminement des bagages** 2 000.– / monde entier  
60% payé par carte



**Assurance bagages**  
10 000.– / monde entier / 60% payé par carte



**Assurance de franchise pour voitures de location** 10 000.– / monde entier  
60% payé par carte



**Assurance casco complète pour voitures de location** 100 000.– / monde entier  
60% payé par carte / location de 60 jours max.

## Acheter en toute sérénité.



**Meilleur prix garanti**  
4 000.– / Suisse / 60% payé par carte



**Prolongation de garantie de 36 mois**  
7 000.– / Suisse et pays limitrophes  
60% payé par carte

nouveau



**Assurance shopping et transport**  
5 000.– / monde entier / 60% payé par carte



**Assurance de billets d'accès à des événements** 2 000.– / monde entier  
60% payé par carte

nouveau

### Qu'est-ce qui a changé?

- Désormais, toutes les sommes d'assurance s'entendent par événement, sans limite annuelle.
- Les sommes d'assurance ont été en grande partie revues à la hausse et la franchise a été supprimée.
- Vous êtes couvert dès lors que les frais liés aux prestations réservées dans le cadre du voyage, à la voiture de location, au moyen de transport ou aux achats ont été réglés à hauteur de 60% minimum avec la carte (contre 80% ou 100% auparavant, selon les prestations).
- Nouvelle prolongation de garantie de 36 mois.
- Nouvelle assurance de billets d'accès à des événements en cas d'imprévu.
- L'assurance shopping a été complétée par une protection des achats en ligne.
- La durée de location de voiture couverte par l'assurance casco complète passe de 30 à 60 jours.

<sup>1</sup> Valable pour toutes les cartes Visa Platinum de banques partenaires émises par Viseqa Card Services SA.

<sup>2</sup> La couverture des frais de guérison s'applique uniquement jusqu'à l'âge de 81 ans.

**Qu'est-ce qui a changé?**

- Nouvelle protection de compte en ligne en cas d'utilisation abusive de comptes, cartes et terminaux mobiles.
- Nouvelle couverture juridique en ligne préservant vos intérêts sur Internet et sur les réseaux sociaux.

**Sécurité en ligne.**



**Protection de compte en ligne**  
20 000.- / monde entier

nouveau



**Couverture juridique en ligne**  
20 000.- / monde entier

nouveau

**Prestations d'assistance.**



**Assistance véhicule**  
Europe<sup>3</sup>



**Home-Assistance**  
Domicile



**Assistance 24h**  
Monde entier<sup>4</sup>



**Concierge Service**  
Monde entier<sup>4</sup>

**Prioritaire partout dans le monde.**



**Priority Pass**  
Grâce au Priority Pass, vous bénéficiez d'un accès illimité à plus de 1 300 salons d'aéroport.

<sup>3</sup> La liste exacte des pays figure dans les dispositions particulières des différentes couvertures d'assurance.

<sup>4</sup> Selon la prestation d'assistance, la couverture géographique peut être restreinte.

## Voyager en toute sécurité.

### Assurance contre les accidents avec un moyen de transport

L'assurance contre les accidents avec un moyen de transport vous indemnise en cas d'accident subi en tant que passager d'un moyen de transport et causant une invalidité ou un décès.

### Frais de recherche et de sauvetage

Si, au cours d'un voyage, vous êtes porté disparu ou devez être secouru en urgence, les frais occasionnés par les mesures de recherche, de sauvetage et de dégagement sont pris en charge.

### Assurance d'annulation de voyage

Vous vous réjouissiez de partir, mais un imprévu vous en empêche au dernier moment? Grâce à l'assurance d'annulation de voyage, vous êtes couvert contre les événements imprévus avant le voyage.

### Assurance d'interruption de voyage

Un impondérable vous contraint à interrompre votre voyage, à le prolonger ou à y mettre fin? Avec l'assurance d'interruption de voyage, vous êtes couvert contre les événements imprévus pendant le voyage.

### Assistance médicale durant le voyage

Si une urgence médicale survient lors de votre voyage à l'étranger, l'assistance médicale durant le voyage vous prête main-forte à toute heure du jour et de la nuit et prend en charge les frais concernant le voyage retour, le transport retour ou le rapatriement ainsi que les frais de guérison.

### Assurance en cas de retard d'acheminement des bagages

Vos bagages ne se trouvaient pas à bord de votre vol? Ne vous en faites pas! Si vous voyagez avec un moyen de transport public et que vos bagages ne parviennent pas sur votre lieu de vacances dans les quatre heures suivant votre arrivée, les frais liés à la réalisation d'achats indispensables sont pris en charge.

### Assurance bagages

A l'avenir, vous pourrez partir en voyage l'esprit tranquille. Grâce à cette assurance, vous êtes couvert contre le vol, la perte ou l'endommagement de vos bagages durant le voyage.

### Assurance de franchise pour voitures de location

Même si l'endommagement et le vol du véhicule sont normalement couverts par l'assurance casco pour voitures de location, vous devez la plupart du temps vous acquitter d'une franchise en cas de sinistre. L'assurance de franchise pour voitures de location est une prestation complémentaire à l'assurance casco qui prend en charge la franchise en cas d'endommagement ou de vol du véhicule loué.

### Assurance casco complète pour voitures de location

L'assurance casco complète pour voitures de location vous indemnise en cas de dommages matériels (vol ou endommagement par un tiers) sur une voiture de tourisme louée.

## Acheter en toute sérénité.

### Meilleur prix garanti

Moins de 14 jours après avoir acheté un nouveau téléviseur, vous découvrez qu'un autre prestataire suisse propose le même produit à un prix plus intéressant? Si la différence de prix est d'au moins CHF 30.–, cette dernière vous est remboursée.

nouveau

### Prolongation de garantie

Votre téléphone portable tombe subitement en panne peu après l'expiration de la période de garantie? Si sa valeur est d'au moins CHF 100.–, la période de garantie est prolongée automatiquement et sans frais supplémentaires. En cas de survenance d'un sinistre couvert par la garantie, les frais de réparation ou de remplacement vous sont remboursés.

### Assurance shopping et transport

Il y a quelques secondes encore, vous étiez tout content de votre dernier achat, un appareil photo numérique. Mais vous l'avez laissé tomber et il est cassé! Pas de problème. Vos achats dont la valeur est d'au moins CHF 50.– sont assurés 30 jours à compter de la date d'acquisition en cas de vol ou d'endommagement.

nouveau

### Assurance de billets d'accès à des événements

Vous ne pouvez pas prendre part à une manifestation à laquelle vous vous réjouissiez pourtant d'aller? Avec l'assurance de billets d'accès à des événements, vous êtes couvert contre des imprévus tels qu'une maladie ou un accident. Si vous ne pouvez pas vous rendre à la manifestation, le prix du billet vous est remboursé.

## Sécurité en ligne.

### Protection de compte en ligne

Quelqu'un s'est procuré vos données d'accès et a débité de l'argent de votre compte? La protection de compte en ligne couvre les dommages pécuniaires résultant d'une utilisation abusive de vos comptes, cartes et terminaux mobiles.

nouveau

### Couverture juridique en ligne

Vous avez fait l'objet de nombreuses insultes sur un réseau social ou on a publié sans votre consentement une photo de vous ou de vos enfants sur le Web? Si vous êtes victime d'un délit sur Internet, la couverture juridique en ligne vous aide à préserver vos intérêts et à faire valoir vos prétentions. Les frais d'avocat et de procédure sont en outre pris en charge.

nouveau

## Prioritaire partout dans le monde.

### Priority Pass

Grâce au confort du Priority Pass, vous bénéficiez d'un accès illimité à plus de 1 300 salons d'aéroport dans le monde entier pour travailler ou vous détendre dans un havre de paix rien qu'à vous: votre temps est précieux, et nous le savons bien. Inscrivez-vous sur [viseca.ch/priority-pass](http://viseca.ch/priority-pass)

## Prestations d'assistance.

### Assistance véhicule

Vous êtes victime d'une panne ou même d'un accident pendant un séjour à l'étranger avec votre véhicule privé? Vous bénéficiez d'un dépannage sur place et d'une participation à divers frais relatifs au dégagement du véhicule, à l'hébergement ou au voyage retour.

### Home-Assistance

Un sinistre se produit dans votre logement alors que vous êtes en voyage? Vous pouvez obtenir sur demande une aide immédiate sur place en cas de dommages dus à une effraction, au feu, aux éléments naturels, à des dégâts d'eau ou à un bris de glace à votre domicile et bénéficier d'une avance des frais.

### Assistance 24h

Les spécialistes du service Assistance 24h, joignables au +41 44 283 34 18, organisent une aide concrète en vous fournissant par exemple des adresses de médecins, d'hôpitaux ou d'avocats, ou en vous conseillant en cas d'urgence à l'étranger.

### Concierge Service

Vous avez un désir particulier? Vous pouvez faire appel au Concierge Service, qui organisera presque tout pour vous: billets, réservations de restaurants, cadeaux, fleurs, etc. Il est disponible à toute heure du jour et de la nuit au +41 58 958 80 00.

### Nouveau, pour toutes les assurances: Allianz Assistance

- Sont déterminantes, dans tous les cas, les Conditions d'Assurance de l'assureur. Informations détaillées sur [viseca.ch/assurances](http://viseca.ch/assurances)
- Vous pouvez désormais déclarer un sinistre à l'adresse [allianz-travel.ch/viseca](http://allianz-travel.ch/viseca)
- Pour toute question concernant les assurances, le Centre de service d'Allianz Assistance se tient à présent à votre disposition au +41 44 283 38 05.